

INFORMATION EUAUX

Consultez les Catalogues 2011
des formations du CNFME
"Eau" - "Déchets et Environnement"
& "Industrie"
www.oieau.org/cnfme

N° 597
octobre
novembre
décembre
2010

La synthèse de l'OIEau :

L'assainissement dans les quartiers informels : un état des lieux

France-Vietnam :

Projet-pilote du Bassin du Dong Nai

FFEM :

15 années au service de l'environnement mondial

www.documentation.eaufrance.fr :

Le portail Internet de l'eau et des milieux aquatiques

Sandre :

Certification qualité

Gest'eau :

Le site Internet des SAGE et des Contrats de Milieux

Les nouvelles des Agences de l'Eau :

- Seine-Normandie : le droit des milieux aquatiques
- Adour-Garonne : eau et documents d'urbanisme
- Artois-Picardie : jeunesse et biodiversité

"Les Journées de l'OIEau" :

9 thèmes au programme de 2011

6^{ème} Forum Mondial de l'Eau

Marseille - 12 - 17 mars 2012

"Le Forum des solutions !"

Prochaine "Réunion des Partenaires"

Paris - 17 - 18 janvier 2011



Office
International
de l'Eau

Librairie :

- Eau et lutte contre le VIH
- L'eau potable dans les Pays du Sud
- L'eau, l'environnement et la santé publique
- Pour une stratégie méditerranéenne de l'eau

L'ASSAINISSEMENT DANS LES QUARTIERS INFORMELS : UN ÉTAT DES LIEUX

Les objectifs du millénaire adoptés en 2000 par les Nations Unies visent à réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès de façon durable à des services d'assainissement de base. Près de 50 % de la population urbaine mondiale manque de moyens d'assainissement. Ce taux est encore plus élevé si on tient compte des habitants des bidonvilles, trop souvent mis à la marge des statistiques : par exemple, le taux de connexion à des infrastructures d'assainissement est estimé à 7,4 % dans les quartiers informels d'Afrique Sub-saharienne et d'Asie Pacifique.

On peut observer, quelle que soit la région du monde, des points communs dans les techniques d'assainissement existantes. Favelas brésiliennes, barrios du Venezuela, bustees d'Inde ou shantytowns Sud-Africains font face aux mêmes difficultés : forte densité de population, peu d'infrastructures urbaines, manque d'espace, pauvreté durable.

Solutions individuelles

Peu d'habitants ont des latrines individuelles à leur disposition. Dans de rares cas, ils construisent eux-mêmes leurs latrines mais la plupart des habitants des bidonvilles ne peuvent se permettre une telle dépense.

Ces installations, quand elles existent, sont basiques : les excréments sont dans le meilleur des cas collectés dans une fosse souterraine qui doit être vidée régulièrement.

De nombreux opérateurs indépendants travaillent donc dans les bidonvilles comme vidangeur. Mais, du fait de l'étroitesse des rues, ils travaillent souvent à la main. Il n'y a souvent aucun site de dépotage ni station d'épuration adaptée pour traiter les matières de vidange. Dans le meilleur (mais le plus rare) des cas, le contenu de vidange est dépoté directement dans le réseau d'assainissement le plus proche. En général, le dépotage se fait dans des fossés à ciel ouvert ou directement dans les cours d'eau sans le moindre traitement préalable.

En Asie, les toilettes suspendues au-dessus de plans d'eau ou de cours d'eau à proximité directe des habitations sont monnaie courante.

Solutions collectives

Dans de nombreux bidonvilles, la plupart des gens dépendent exclusivement des toilettes publiques pour faire leurs besoins. Mais elles souffrent d'un manque d'installations de base nécessaires à leur fonctionnement : eau courante, électricité, sièges pour enfants, urinoirs sont généralement manquants ou en très mauvais état. Le ratio moyen de toilette par personnes est très faible ce qui cause souvent des files d'attente pouvant durer des heures devant ces toilettes publiques.

Dans les bidonvilles, la forte densité de population qui y règne conduit à un risque de saturation des sols. Dans de nombreuses régions du monde, les propriétés physiques du sol sur lequel les bidonvilles sont construits ne permettent pas d'absorber les quantités importantes d'excréments produites. L'absence de route dans ces quartiers ne permet pas l'accès à des camions de pompage qui permettraient la vidange des installations individuelles ou collectives. Les circuits de traitement de ces produits de vidanges sont inexistantes.



Un réseau d'égout à Bamako

Avenir

La réhabilitation de ces quartiers est la seule solution durable envisageable. Ceci ne peut toutefois se faire qu'à la condition d'une reconnaissance par les Autorités Locales de ces quartiers, alors qu'ils n'ont qu'un statut temporaire et illégal.

Les agences de développement internationales défendent de plus en plus l'idée que l'assainissement des quartiers informels à faibles revenus ne peut être efficace que s'il passe par la mobilisation des "Communautés Locales", afin de créer un sentiment "de soutien et d'appropriation" au sein des populations.

De nouveaux projets, tels que celui de l'assainissement des bidonvilles de Mumbai (Slum Sanitation Project) lancé en 1997, sont basés sur des programmes "guidés par la demande". Les habitants des bidonvilles sont alors considérés comme collaborateurs et chargés de la prise d'initiative pour la construction des latrines.

Les Autorités Locales lèvent des fonds du Gouvernement ou des crédits de la Banque Mondiale. Des ONG et des entreprises d'ingénierie sont responsables de la construction de blocs de sanitaires. Après construction, des Organisations Communautaires Locales (CBO) gèrent les blocs et sont responsables de leur maintenance.

Evidemment la réhabilitation de ces quartiers ne peut se limiter à l'assainissement : la construction d'un réseau d'assainissement n'a de sens que s'il est accompagné par la connexion au réseau d'eau potable et d'électricité.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Loïc Jaffro, étudiant à l'ENGREF: "Assainissement dans les bidonvilles des pays en voie de développement".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse eaudoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

<http://www.oieau.fr/eaudoc>

LA BAD ET SES PARTENAIRES DÉBATTENT DU FUTUR DE L'EAU EN ASIE



La Conférence de Manille

Plus de 600 participants venant de 53 pays de la zone Asie Pacifique ont discuté du 11 au 15 octobre dernier, au siège de la Banque Asiatique de Développement (BAD) à Manille, des problèmes et des solutions à la crise de l'eau qui menace à la fois la croissance économique de la Région et sa durabilité environnementale.

Intitulée "L'eau : crises et choix", cette Conférence a mis en particulier l'accent sur la nécessité de réduire les pertes dans les réseaux et de favoriser la réutilisation de l'eau.

Deux études ont illustré ces options :

- l'une, présentée par le "Public Utilities Board" (PUB) de Singapour, montre que l'acceptation croissante par le public de la réutilisation de l'eau a permis de couvrir jusqu'à 30 % des besoins de l'Etat insulaire, évitant le transport de gros volumes d'eau sur de grandes distances et allégeant la consommation d'énergie par

rapport à celle des techniques de dessalement. Des partenariats public-privé ont contribué à la réussite du projet, même si le PUB en a conservé le plein contrôle, depuis la planification et la gestion des ressources en eau, jusqu'au traitement et à la distribution.

- Un autre document, produit par la BAD, a mis en évidence les pertes d'eau dans les réseaux publics de la Région, estimés entre 30 et 60 %, ce qui représente 29 milliards de m³ par an et un manque à gagner estimé à 9 milliards de dollars. Ces pertes sont liées à des facteurs allant du sous-financement chronique des services (tarifs sous-évalués) à la faiblesse de leurs capacités techniques et managériales. Leur autonomie entrepreneuriale est inexistante ou insuffisante, ce qui contribue à miner leur efficacité. Les Services Publics doivent envisager des mécanismes pour attirer le secteur privé, qui pourraient passer par une externalisation, des contrats basés sur la performance et des partenariats plus fréquents.

La BAD a appelé à des partenariats plus crédibles pour consolider les connaissances et les solutions coordonnées. Le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) a participé à cette Conférence notamment aux ateliers consacrés à la Gestion Intégrée des Bassins Versants.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du RIOB a insisté sur l'intérêt de renforcer les échanges d'expériences entre les Organismes de Bassin d'Asie et ceux des autres continents.

SECOND COLLOQUE INTERNATIONAL "DES BASSINS VERSANTS DURABLES" 29 sept. - 1 oct. 2010 - Mexico (Mexique)

Le Ministère mexicain de l'Environnement et des Ressources Naturelles (Semarnat), la Commission Nationale de l'Eau (Conagua) et la Commission Nationale des Forêts ont organisé, à Mexico du 29 septembre au 1^{er} octobre derniers, le deuxième Colloque International "Des Bassins Versants Durables", dont les objectifs principaux étaient :

- d'établir des stratégies coordonnées entre les Etats et les Municipalités pour promouvoir une culture de la gestion durable des Bassins Versants ;
- d'analyser les instruments économiques et juridiques disponibles et de mettre à jour le cadre réglementaire ;
- d'échanger les expériences sur la Gestion Intégrée des Bassins Versants ;
- de promouvoir une gouvernance impliquant Universités, Ecoles d'Ingénieurs et la Société Civile dans son ensemble.

Plus de 1100 participants, universitaires et experts, venant de huit pays ont assisté à ce Colloque.

Favoriser les efforts des Institutions Publiques et de l'initiative privée et impliquer les étudiants, est apparu comme un atout pour parvenir à un meilleur usage et une meilleure gestion des ressources en eau, des forêts et des sols, condition pour avoir des bassins en bonne santé, capables d'assurer un rôle protecteur contre les phénomènes naturels.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du RIOB, était invité à présenter en séance plénière, les outils développés par le RIOB, notamment en Europe, avec



Le Colloque de Mexico

la Directive-Cadre pour introduire la Gestion Intégrée des Bassins en situation de stress hydriques, notamment pour favoriser l'adaptation aux effets du changement climatique.

Cette manifestation s'inscrivait dans la préparation de la 16^{ème} Conférence des Parties (COP 16) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) qui s'est tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010.

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau

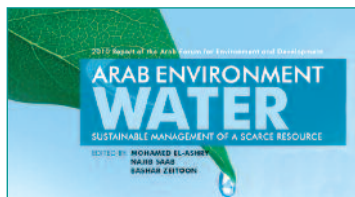
21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



L'EAU DANS LE MONDE ARABE : UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE



Le Forum Arabe pour l'Environnement et le Développement (AFED) a conclu sa troisième Conférence annuelle qui a eu lieu les 4 et 5 novembre derniers à Beyrouth, par l'annonce de ses recommandations

finales et la publication des actes intitulés "Eau : gestion durable d'une ressource rare".

Ces documents soulignent la gravité de la situation et la nécessité d'une sérieuse recherche de solutions. La première étape devrait être une utilisation efficace de l'eau et la prévention de sa surexploitation, qui sont les solutions,

les plus économiques pour conduire à des résultats rapides.

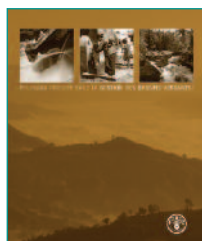
A cela il faudra ajouter le développement du traitement des eaux usées pour permettre leur réutilisation.



AFED

**Eshmoun bldg. - Rue de Damas - P.O. box 113-5474
BEYROUTH (Liban)
Tél. : (+961) 1 321800 - Fax : (+961) 1 321900
www.afedonline.org**

FAO : POURQUOI INVESTIR DANS L'AQUACULTURE ?



En 2003, le Département des pêches et de l'aquaculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) a lancé le Programme d'information sur les espèces aquatiques cultivées. La FAO a diffusé à cette occasion une série de fiches d'informations sur les espèces cultivées les plus importantes du point de vue commercial. Les fiches sont écrites dans un langage simple et se concentrent sur les aspects pratiques de l'aquacul-

ture, la fourniture des oeufs et larves, les systèmes de culture comprenant les techniques de récoltes et les questions de commercialisation. Cette information est disponible en cinq langues.



FAO

**Viale delle Terme di Caracalla - 00153 ROME - Italie
Tél. : +39 06 57051
www.fao.org**

MISE EN LIGNE DU SYSTÈME D'INFORMATION MÉDITERRANÉEN SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SIMEDD)



Dans le cadre du Système d'Information Méditerranéen sur l'Environnement et le Développement Durable (SIMEDD), les données compilées par le Plan Bleu à partir de différentes sources sont désormais disponibles en ligne.

Cette plate-forme permet l'accès à plus de 1500 variables, combinables entre elles, sur les problèmes environnementaux et le développement durable dans les pays méditerranéens.

Pour le thème de l'eau, des données sur les ressources disponibles, les prélèvements (domestiques, agricoles, industriels), les pollutions organiques et chimiques, l'accès à l'AEPA sont consultables de l'échelle internationale à locale.

Actuellement en phase de test, le Système devrait atteindre sa forme définitive fin 2010 - début 2011, avec une interface bilingue français/anglais.



PLAN BLEU

**15, rue Beethoven - Sophia Antipolis - 06560 VALBONNE
Tél. : 04 92 38 71 30 - Fax : 04 92 38 71 31
www.planbleu.org**

ALGÉRIE : LA PUBLICITÉ AU SERVICE DE L'EAU



Parce que nous sommes tous citoyens de l'eau, l'Agence de Bassin Hydrographique Algérois-Hodna-Soummam n'a pas hésité, dans le cadre de son programme de communication et de sensibilisation à l'économie et à la qualité de l'eau, à organiser une campagne d'affichage sur huit panneaux publicitaires implantés dans des espaces à grande densité urbaine d'Alger, Boumerdès, Blida et Tipaza.

Cette opération visait à faire prendre conscience au usagers de l'importance de la ressource en eau et à les inciter à une utilisation plus rationnelle.

AGENCE DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE ALGÉROIS-HODNA-SOUMMAM - ABHHS

**37, rue Mohamed Allilet - Kouba - 16040 ALGER - Algérie
Tél. : +213 (0) 21.28.71.28 - Fax : +213 (0) 21.28.71.28
www.abhhs.com**

6^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU : L'OIEAU S'ENGAGE POUR UN "FORUM DES SOLUTIONS"

Le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau aura lieu à Marseille du 12 au 17 mars 2012.

Tous les trois ans, le Forum est le plus important événement mondial sur le thème de l'eau.

Tout en s'appuyant sur les résultats du Forum d'Istanbul et d'autres processus internationaux reconnus, il est demandé aux participants d'aller au-delà de l'identification des problèmes en proposant des solutions et en réfléchissant aux moyens de les mettre en place.

Le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau doit être "le Forum des solutions".

Le processus préparatoire visera à proposer des décisions à prendre en identifiant des cibles pour douze thématiques prioritaires et trois "conditions du succès".

Il s'appuiera sur une démarche partenariale et participative ouverte à tous les acteurs concernés, notamment au niveau de chacune des quatre grandes Régions du Monde : Afrique, Amérique, Asie et Europe.

► Lancement du processus : "Kick-off Meeting" - juin 2010

Quelques 400 personnalités venues du monde entier se sont rassemblées à Paris puis à Marseille les 2, 3 et 4 juin 2010 pour lancer le processus préparatoire.

Les participants ont été reçus au Palais de l'Élysée, à Paris, le 2 juin par le Président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, puis ont pris part, à Marseille, à deux journées de tables rondes et d'ateliers destinés à mettre en forme leurs idées et projets pour le Forum.



M. Nicolas Sarkozy
Président de la République Française

► Le Comité National Français - CNF

Sous la Présidence du Directeur de Cabinet du Président de la République Française, le CNF est le correspondant en France du Comité International d'organisation du Forum (CIF), lui-même présidé par M. Benito Braga, Gouverneur brésilien du Conseil Mondial de l'Eau.

M. Pierre Roussel, Président de l'OIEAU, en est le Vice-Président et M. Jean-François Donzier y préside la Commission du Processus Régional et, à ce titre, a été chargé d'animer la préparation du Forum au niveau de la Région "Grande Europe".



Cadre thématique pour le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau

CRÉER UN MOUVEMENT BLEU !

3 directions stratégiques

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DE TOUS

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

GARDER LA PLANÈTE BLEUE

12 priorités clés d'action sur l'eau

Garantir l'accès aux services d'eau pour tous et le droit à l'eau

Garantir l'accès aux services d'assainissement intégré pour tous

Contribuer à une meilleure hygiène et à la santé par l'eau

Protéger les populations et les économies contre les risques

Contribuer à la coopération et à la paix

Équilibrer les usages multiples de l'eau

Assurer la sécurité alimentaire

Harmoniser l'énergie et l'eau

Protéger et valoriser les services des écosystèmes et la croissance verte

Améliorer la qualité des ressources en eau et les écosystèmes

Réguler les pressions et impacts des activités humaines sur l'eau

S'adapter aux changements climatiques et globaux dans un monde qui s'urbanise

CONDITIONS DU SUCCÈS

Bonne gouvernance

Financement de l'eau pour tous

Un environnement favorable

► Le Processus Régional Européen

Une première réunion de tous les Organismes européens têtes de réseaux s'est tenue à Bruxelles au siège de la Région Wallonne, le 21 décembre 2010, afin d'impliquer tous les partenaires concernés et de préciser les priorités spécifiques à la gestion de l'eau pour l'Union Européenne, les Balkans, la Fédération de Russie, le Caucase et l'Asie Centrale, sans oublier les régions ultrapériphériques de l'UE.

Il est prévu d'organiser cinq "Assises Régionales de l'Eau" pour impliquer largement les partenaires de toutes ces différentes parties géographiques de la "Grande Europe".

► Le processus thématique

Parmi les quinze priorités retenues, l'OIEAU animera avec ses partenaires le thème de la "bonne gouvernance".

Le RIOB, l'UNESCO et le GEF coordonneront la priorité 1.5 "contribuer à la coopération et à la paix" et le Réseau International des Centres de Formation aux Métiers de l'Eau (RICFME) s'impliquera dans le thème "créer un environnement favorable" pour ce qui est de la formation professionnelle continue.

Une "deuxième rencontre des partenaires" se tient à Paris les 17 et 18 janvier 2011 afin de mettre toutes les organisations intéressées par le Forum en ordre de marche pour en assurer la réussite.

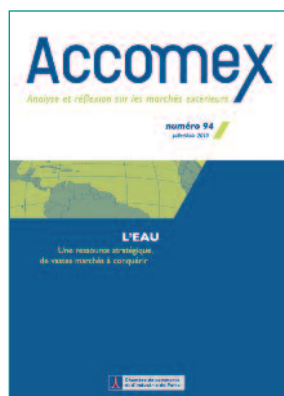


CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

Espace Gaymard - 2-4 place d'Arvieux - 13002 MARSEILLE
Tél. : 04 91 99 41 00 - Fax : 04 91 99 41 01
www.worldwatercouncil.org



L'EAU : DE VASTES MARCHÉS À CONQUÉRIR



"Accomex", la revue bimestrielle de la de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) analyse et décrypte les évolutions économiques, réglementaires et fiscales de l'environnement international.

Elle consacre son n° 94 à "l'eau : une ressource stratégique, de vastes marchés à conquérir".

Les entreprises françaises, quel que soit leur positionnement sectoriel sur la filière (traitement des eaux usées, dessalement de l'eau de mer, développement de l'hydroélectricité, etc.), disposent de perspectives considérables ; elles doivent penser "mondial", la problématique de la rareté de l'eau se retrouvant tout autant en Méditerranée qu'en Asie, en Amérique Latine et même en Europe.

Elles doivent privilégier la R&D et les innovations technologiques dès aujourd'hui pour espérer pouvoir répondre, demain, aux besoins de quelques 9 milliards d'être humains.

Mais parce que l'eau n'est pas une marchandise comme les autres, ces entreprises doivent également apprendre à travailler en partenariat avec des Pouvoirs Publics engagés, soucieux d'améliorer l'accès à l'eau de leurs concitoyens.

M. Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau, signe un article consacré au marché européen de l'eau, qui poursuit son développement.

Très anciens, les savoir-faire de la France dans le secteur de l'eau sont désormais reconnus dans le monde entier. Ils ont, d'ailleurs, largement inspiré les Directives qui organisent la gestion de l'eau au sein de l'Union Européenne. Aujourd'hui, pour faire face aux nouvelles réalités (pollution des eaux, changement climatique, etc.), c'est une approche réglementaire intégrée qui est privilégiée en Europe, avec notamment la Directive IPPC et la Directive-Cadre sur l'Eau de 2000.



CCIP

27 avenue de Friedland - 75382 PARIS Cedex 08
Tél. : 0820 012 112
www.entreprises.ccip.fr

"NOVIWAM" : POUR DÉVELOPPER UNE COOPÉRATION RÉGIONALE ENTRE ACTEURS DE L'EAU

Le projet "NOVIWAM - Novel Integrated Water Management Systems for Southern" (Nouveaux Systèmes de Gestion Intégrée de l'Eau en Europe du Sud) - a pour but de promouvoir la coopération interrégionale sur les outils et les méthodes de gestion de l'eau par bassin.

Ce projet, financé par l'Union Européenne au titre du 7^{ème} PCRD, regroupe 5 partenaires régionaux en Albanie, Chypre, France, Portugal et Espagne et doit se développer vers les pays voisins confrontés aux mêmes enjeux.

A l'aide d'un retour d'expérience et de la mise en commun des savoir-faire et des technologies, les partenaires envisagent la résolution des problèmes de gestion de l'eau existant dans l'espace climatique euro-méditerranéen, de manière éco-efficace, durable et compétitive.

L'OIEau est chargé de la communication et de la diffusion des résultats du projet, ainsi que de la coordination du groupe français des partenaires (Région Poitou-Charentes, INRA, CEMAGREF).

NOVIWAM
Novel Integrated Water Management Systems
Southern European Regions



www.noviwam.eu

LA COMMISSION EUROPÉENNE PROPOSE D'INTERDIRE LES PHOSPHATES DANS LES DÉTERGENTS TEXTILES

La Commission Européenne a, le 4 novembre dernier, proposé d'interdire l'utilisation des phosphates et de limiter la teneur en autres composés du phosphore dans les détergents textiles.

Le projet de règlement vise à réduire la quantité de phosphates rejetée avec les eaux usées et à améliorer la qualité de l'eau. Ce projet ne concerne pas les détergents destinés aux lave-vaisselle automatiques ou ceux utilisés par les professionnels, car des solutions de remplacement réalisables sur les plans technique et économique ne sont pas encore disponibles dans l'ensemble de l'Union Européenne (UE).

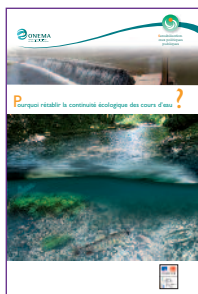
Les Etats-Membres demeurent toutefois libres de régler la teneur en phosphates de ces détergents dans des circonstances spécifiques.



Par ailleurs, la Commission a demandé instamment à sept Etats-Membres (Belgique, Chypre, Danemark, Grèce, Malte, Portugal et Slovénie) de se conformer à la législation de l'UE sur l'eau et de présenter leurs Plans de Gestion des bassins hydrographiques. Ces plans auraient dû être adoptés le 22 décembre 2009 au plus tard. En l'absence de réponses satisfaisantes de la part des Etats concernés au 31 décembre, la Commission pourra saisir la Cour de justice de l'UE.

COMMISSION EUROPÉENNE - DG Environnement
Rue de la loi 200 - B - 1049 BRUXELLES - Belgique
Tél. : + 32 (0)2 299 11 11
<http://water.europa.eu>

POURQUOI RÉTABLIR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ?



Le premier numéro de la collection "Sensibilisation aux politiques publiques", une publication de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) qui vise à mieux faire comprendre les politiques menées dans le domaine de la gestion et la protection des milieux aquatiques, porte sur la nécessité de restaurer la continuité écologique des cours d'eau.

En France, plus de 60.000 ouvrages ont été recensés sur les cours d'eau et sont potentiellement des obstacles à la continuité écologique. La Directive-Cadre européenne sur l'Eau (DCE), la Loi sur l'Eau de décembre 2006, le plan national de gestion pour l'anguille

et aujourd'hui la Loi Grenelle 1 du 3 août 2009 avec son objectif de mise en place d'une "trame verte et bleue", convergent vers la nécessité d'assurer la continuité biologique entre les grands ensembles naturels (trame verte) et dans les milieux aquatiques (trame bleue).

**Document téléchargeable
sur le site de l'Onema**



ONEMA

"Le Nadar" - 5, square Félix Nadar - 94300 VINCENNES
Tél. : 01 45 14 36 00 - Fax : 01 45 14 36 60
www.onema.fr

WWW.DOCUMENTATION.EAUFRANCE.FR

LE PORTAIL DOCUMENTAIRE SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

En juillet 2009, l'ONEMA a lancé le premier portail documentaire sur l'eau et les milieux aquatiques avec l'appui de l'OIEau.

Depuis septembre 2010, le portail propose de nouveaux services, une navigation plus facile et donne accès à plus de 40.000 notices de rapports, d'études, d'ouvrages et d'articles de revues scientifiques et techniques et 18.000 documents sur l'eau et les milieux aquatiques.

Le portail s'améliore régulièrement et il est alimenté en permanence grâce aux contributions des six Agences de l'Eau, de l'OIEau, du Ministère chargé de l'Ecologie, de l'Office de l'Eau de la Martinique, de l'Office de l'Eau de la Réunion, de l'ONEMA, de l'IFREMER, du CEMAGREF, du BRGM.

Pour faciliter l'utilisation du portail documentaire et la recherche de notices et de documents, de nouvelles fonctionnalités sont désormais proposées à l'internaute, en particulier un moteur de recherche plus efficace, mis en œuvre



par l'OIEau, qui permet d'avoir des résultats pertinents et au plus proche de la demande.

Ce portail documentaire national répond aux exigences de transparence et d'accès aux informations environnementales imposées par la Convention Internationale d'Aarhus.

Chacun pourra utiliser cet outil pour mieux comprendre et agir ou s'impliquer dans les décisions publiques ayant une incidence sur l'eau et les milieux aquatiques.

www.documentation.eaufrance.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE : AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS DE LA LOIRE ET SES AFFLUENTS



Dans le cadre du plan "Loire grandeur nature 2007-2013", l'Etablissement Public Loire (EPL) poursuit son développement.

Outre l'animation des 2 plate-formes "Prévention des inondations" et "Recherche / Données / Information", il faut signaler tout particulièrement la réalisation, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPL, du

plateau collaboratif d'échange : **www.plan-loire.fr**, véritable Intranet / Internet du plan Loire, outil d'information, de mutualisation et de partage des connaissances.

Dans le rapport d'activité 2009 qui vient d'être publié, il faut aussi souligner deux faits marquants : l'adhésion de la Région Rhône-Alpes attendue depuis plus de 25 ans, et la

décision de maintenir dans notre patrimoine le site de Serre de la Fare afin de favoriser le projet de réserve biosphère UNESCO des hautes vallées de la Loire et l'Allier.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

3 avenue Claude Guillemin - 45061 ORLÉANS Cedex 2
Tél : 02 38 64 38 38
www.eptb-loire.fr



**DEMANDEZ
LE CATALOGUE
"L'EAU DANS L'INDUSTRIE"
DE L'OIEAU**

Tél. : 05 55 11 47 32
Mail : stages@oieau.fr
Web : www.oieau.org/cnfm

IFREMER : ÉLARGISSEMENT DU CHAMP D' ACTIONS



L'année 2009 fut, pour l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer), une année marquante, pour deux raisons majeures : l'Institut a fêté le vingt-cinquième anniversaire de sa création, et il a commencé à mettre en œuvre son nouveau contrat quadriennal avec l'Etat, qui couvre la période 2009-2012, amorçant le recentrage de ses activités scientifiques autour de priorités confirmées, telles que l'océanographie opérationnelle, la dynamique des écosystèmes ou l'aquaculture, mais aussi de priorités nouvelles, telles que les océans et la santé ou les outils d'étude et de préservation des mers côtières.

Face à une deuxième année de crise, majeure pour la conchyliculture française, l'Institut s'est particulièrement mobilisé, avec ses partenaires, à la fois pour cerner les

facteurs explicatifs de ce phénomène, pour renforcer et amplifier ses travaux dans le domaine épidémiologique et virologique et bâtir, en lien étroit avec la profession, des scénarii de sortie de crise.

Parallèlement, l'Institut a poursuivi son effort de modernisation : la certification ISO 9001 du Siège ouvre ainsi la voie à la certification, d'ici deux ans, de l'ensemble de ses activités. Tous ces efforts visent à créer des conditions plus favorables à l'exercice de ses missions fondamentales : recherche, surveillance du milieu marin, expertise et appui à l'économie maritime de notre pays, mais aussi dans de nouveaux domaines comme celui des énergies marines renouvelables.



IFREMER

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex

Tél : 01 46 48 21 00 - Fax : 33 (0)1 46 48 21 21
www.ifremer.fr

FFEM : 15 ANNÉES AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Depuis sa création en 1994, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial contribue au financement de projets de développement ayant un impact durable sur les domaines de l'environnement mondial : la biodiversité, l'effet de serre, les eaux internationales, la dégradation des terres et la désertification, les Polluants Organiques Persistants (POP) et la couche d'ozone stratosphérique.

En 2009, le FFEM a soutenu 4 nouveaux projets dans le domaine des eaux internationales :

- Aide à la décision pour une hydroélectricité durable dans le Bassin du Mékong ;
- Renforcement des capacités d'administration des données pour l'évaluation et le suivi des ressources en eau transfrontalières des Pays d'Europe Orientale, du Caucase et d'Asie Centrale (EOCAC) ;

- Lutte contre l'immersion de déchets en mer Méditerranée ;
- Gestion des aquifères côtiers des oasis de Gabès.

Avec les 25 autres projets déjà engagés, ce sont au total 31,4 M€ que le FFEM a attribué à des projets de protection des milieux aquatiques, qui donnent une place importante à la collaboration entre Etats, renforcent les réseaux de mesure et les systèmes de suivi, et réduisent les sources de pollution.



FFEM

5, rue Roland Barthes - 75598 PARIS Cedex 12
Tél : 01 53 44 31 31
www.ffem.fr

MAEE : MIEUX RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA MONDIALISATION

Créée en 2009, la Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats (DGM) du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) marque la volonté de mieux anticiper, identifier et répondre aux défis de la mondialisation : la DGM est le pilote des stratégies de long terme pour répondre aux enjeux globaux : la santé, la démographie, l'énergie, les ressources naturelles, l'économie, la technologie et la culture.

Une des missions de la DGM est de promouvoir une approche collective de l'ensemble des acteurs français à l'international : diplomates, experts, opérateurs, acteurs de la société civile et entreprises.



Par exemple elle apporte des réponses concrètes à l'échelle multilatérale aux enjeux de la vie quotidienne, notamment la protection de l'environnement, dont la lutte contre le changement climatique et la gestion durable des ressources naturelles.

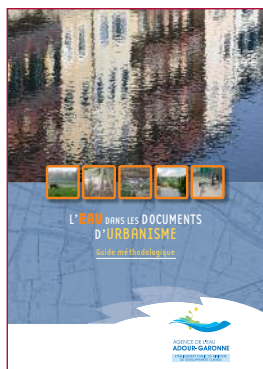


MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

37, Quai d'Orsay - 75351 PARIS
Tél : 01 43 17 53 53
www.diplomatie.gouv.fr

ADOUR-GARONNE

L'EAU DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME



Les Lois Grenelle I et II et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 ont récemment renforcé la portée juridique des dispositions des SDAGE et des SAGE. En matière d'urbanisme, les documents de planification tels que les Plans Locaux d'Urbanisme, les Schémas de Cohérence Territoriale et les Cartes Communales ne font pas suffisamment état des prescriptions qui concernent l'eau.

L'Agence Adour-Garonne a demandé à l'OIEau, associé au bureau d'études juridiques et environnementales Eco SAVE, de l'assister dans la rédaction d'un guide méthodologique sur l'intégration de l'eau dans les documents d'urbanisme.

Ce guide vise, pour l'essentiel, à :

- assurer une meilleure synergie entre les acteurs œuvrant dans le domaine de l'urbanisme et ceux évoluant dans le monde de l'eau ;
- apporter aux acteurs de l'urbanisme quelques clés, notions techniques et réglementaires sur l'eau, pour concilier les démarches d'urbanisme (SCoT, PLU, Cartes Communales) avec les questions liées à l'eau et aux milieux aquatiques.

Il est disponible en téléchargement sur le site de l'Agence.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

ARTOIS-PICARDIE



JEUNESSE ET BIODIVERSITÉ : UNE CHANCE POUR LA PLANÈTE !



Dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité, l'Agence Artois-Picardie a organisé le 24 mars dernier à Arras, le Colloque International "Jeunesse et Bio...Diversité, Une chance pour la planète !".

Une centaine de participants venant de France, de Belgique, des Pays-Bas, de Bulgarie et de Russie se sont réunis pour témoigner de l'importance de la collaboration entre pays pour préserver les ressources naturelles, les répartir plus équitablement et assurer solidairement leur qualité et leur abondance.

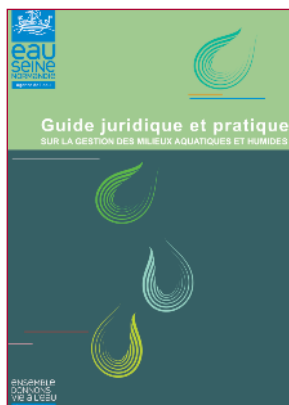
Un CD-Rom retranscrivant l'ensemble des débats et des présentations vient d'être édité.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex
Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

SEINE-NORMANDIE



UN GUIDE JURIDIQUE ET PRATIQUE SUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES



Ce guide a été élaboré par l'Agence Seine-Normandie à travers une large concertation avec les acteurs du Bassin.

Il vise à aider les maîtres d'ouvrage sur le volet juridique de leur travail de reconquête des milieux aquatiques.

Il est composé de 22 fiches réalisées par type de travaux de gestion des milieux aquatiques et procède à une présentation de la réglementation en vigueur et des références jurisprudentielles, qui apparaissent comme autant d'exemples pratiques.

Il est disponible en téléchargement sur le site de l'Agence.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr

EAU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE



Cette 3^{ème} édition offre un résumé approfondi des origines, du devenir et des traitements des eaux destinées à la consommation publique.

Il traite de leurs principales pollutions (chimiques, microbiologiques et radioactives), des risques qu'elles font encourir à la santé publique, ainsi que des technologies actuelles susceptibles d'en assurer l'éradication.

Elle apporte des éléments nouveaux en ce qui concerne l'évolution des pollutions industrielles et des traitements mis en œuvre pour protéger, par delà l'environnement, la santé publique.

Editions
TEC
& **DOC**

LIBRAIRIE LAVOISIER

11 rue Lavoisier, 75008 PARIS

Tél : 01 42 65 39 95 - Fax : 01 42 65 02 46

www.lavoisier.fr

SERVICES AEP DANS LES PAYS DU SUD : PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER L'INNOVATION INSTITUTIONNELLE



La mise en place de services d'eau potable efficaces et équitables constitue un enjeu majeur pour les pays du Sud.

Au-delà de la promotion de modèles normatifs et standardisés se concentrant sur les aspects techniques et économiques, l'enjeu est de développer des dispositifs adaptés aux contraintes spécifiques de l'environnement et négociés avec l'ensemble des acteurs.

La construction institutionnelle, c'est-à-dire la conception, l'expérimentation et la stabilisation de normes et de règles régissant le jeu des acteurs, est cruciale pour mettre en place des services durables.

Cette étude comparée de deux expériences menées par le GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques), le programme Mirep au Cambodge et le programme Camep en Haïti, a pour objectif de contribuer à l'analyse des démarches de définition, de structuration et d'accompagnement de services d'eau potable dans des contextes difficiles.

GRET

GRET

45 bis avenue de la Belle Gabrielle

94736 NOGENT-SUR-MARNE

Tél. : 01 70 91 92 00 - Fax : 01 70 91 92 01

www.gret.org

L'EAU EN MÉDITERRANÉE : FONDER UNE STRATÉGIE COMMUNE



La Méditerranée est l'une des zones du monde où le changement climatique aura le plus d'impacts.

Gérer l'eau est devenu un défi à l'échelle de la Méditerranée, qu'il s'agisse des usages agricoles de la ressource, de l'accès à l'eau potable, des effets du réchauffement global, de vulnérabilités particulières ou de coopérations interétatiques.

Une stratégie méditerranéenne de l'eau pourrait constituer le premier pilier de politiques régionales et donnerait corps à la communauté de destin qui unit les Méditerranéens.

Cet ouvrage reprend et enrichit les actes du Colloque du 17 décembre 2008 à Paris : "L'eau en Méditerranée - Services de l'eau, climat et sécurité"

L'Harmattan

L'HARMATTAN

16 rue des Ecoles - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 46 79 20 - Fax : 01 43 25 82 03

www.editions-harmattan.fr

OMS : COMMENT INTÉGRER L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET L'HYGIÈNE DANS LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION DU VIH



L'objectif de ce document est de faciliter l'intégration des pratiques "WASH" (eau, assainissement, hygiène) dans la politique de prévention du VIH.

Le document :

- explique pourquoi les pratiques "WASH" doivent être inclus dans les programmes VIH ;

- les détails pratiques pour les intégrer dans ces programmes, avec des études de cas provenant de divers pays et des recommandations concrètes.



OMS

Avenue Appia 20 - 1211 GENÈVE 27 - Suisse

Tél. : + 41 22 791 21 11 - Fax : + 41 22 791 31 11

Web : www.who.int



GESTION DES RÉFÉRENTIELS SUR L'EAU : certification qualité



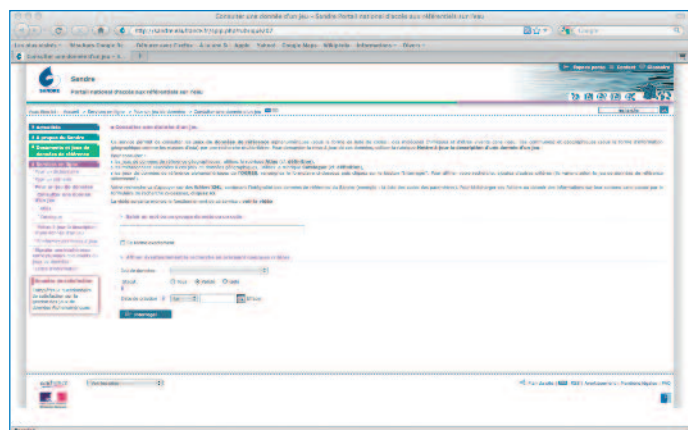
Le Sandre (Service d'Administration Nationale des Données et des Référentiels sur l'Eau) élabore le langage commun du Système d'Information sur l'Eau (SIE).

Il fournit aux acteurs de l'eau des outils et techniques leur permettant de rendre leurs systèmes d'information interoperables et établit, tient à jour et diffuse les référentiels pour le SIE.

Afin d'assurer un service de qualité, l'équipe de l'OIEau, en charge du Secrétariat Technique du Sandre pour le compte de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), s'est engagée dans une démarche qualité et a obtenu, en septembre 2010 la certification ISO 9001-2008.

Des règles de gestion et d'écritures ont été définies par des groupes de travail et permettent, par exemple, d'assurer la traçabilité des modifications des données et leur cohérence.

Ces règles précisent les informations indispensables et facultatives qui doivent être indiquées sur chacune des fiches.



Un suivi est également effectué afin de s'assurer du respect des délais de traitement d'une demande de nouveau code et/ou de mise à jour.

La certification porte sur la gestion des jeux de données alphanumériques (référentiels) suivants : fractions à analyser, supports, paramètres, unités de mesure, méthodes, taxons, intervenants.

A terme, le Sandre souhaite étendre la certification à l'ensemble de ses services.

Vous pouvez consulter ces jeux de données à la rubrique "Services en ligne" du site du Sandre :

<http://sandre.eaufrance.fr>

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr
www.oieau.org

"GEST'EAU" : le site des SAGE et des Contrats de Milieux

GEST'EAU est le site Internet national dédié aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et aux contrats de milieux.

Il est animé par l'OIEau depuis sa création en 2002, sous la coordination du Ministère chargé de l'Ecologie (MEDDTL) et de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA).

Suite à une enquête de satisfaction menée en 2009 auprès des internautes, de nombreuses améliorations ont vu le jour en 2010 pour répondre à leurs besoins :

- une identité visuelle plus moderne,
- des textes plus pédagogiques,
- une nouvelle rubrique consacrée aux Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE),
- un moteur de recherche pour localiser les procédures de gestion de l'eau disponibles sur un territoire,
- un moteur de recherche des documents liés à la gestion locale de l'eau (documents produits par les SAGE, guides méthodologiques, textes réglementaires, etc.),
- des chiffres clés mis à jour régulièrement.



Et comme les années précédentes, le site propose les fiches descriptives des SAGE et Contrats de Milieux avec les caractéristiques du bassin concerné, l'état d'avancement de la démarche, les acteurs impliqués et les documents produits.

Ces fiches sont actualisées directement par les animateurs de SAGE et de Contrats.

www.gesteau.eaufrance.fr

NOS PARTENAIRES

- Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement**
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)
- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire**
- Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé**
(Direction Générale de la Santé)
- Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes**
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)
- L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)**
- Les 6 Agences de l'Eau**
- Le Réseau International des Organismes de Bassin**
- Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau**

ASSISES DE LA COOPÉRATION FRANCO-VIETNAMIENNE 2010 HAIPHONG - VIETNAM



Les Assises de la Coopération Décentralisée se sont tenues à Haiphong les 5 et 6 novembre 2010 sur le thème du "Renforcement de la coopération décentralisée entre la France et le Vietnam, pour le développement durable".

Co-organisées alternativement dans chaque pays, ces rencontres ont pour objectif de faire un bilan, d'évaluer l'efficacité et les difficultés et de trouver des solutions.

Ces 8^{èmes} Assises ont abordé les enjeux du développement durable dans la Coopération Décentralisée à partir de trois domaines :

- La gestion intégrée du Littoral ;
- La planification urbaine ;
- La gestion de la ressource en eau ;
- Le changement climatique.

L'OIEau a participé à ces journées aux côtés de la Délégation de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, conduite par M. Lepeltier, Président du Comité de Bassin et ancien Ministre, et M. Oudin, Président de la Commission Internationale, Rédacteur de la Loi "Oudin-Santini".

La Délégation a présenté la stratégie d'intervention de l'Agence Loire-Bretagne au titre de la Coopération Décentralisée.

M. Millo, Directeur de la Coopération Internationale de l'OIEau a présenté le Projet-pilote du Bassin du Dong Nai qui a pour objectif de transférer dans le contexte vietnamien, les principes et les outils de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau mis en œuvre en Europe dans le cadre de la Directive-Cadre sur l'Eau.

LES PROCHAINES "JOURNÉES DE L'OIEAU 2011" Les rendez-vous incontournables des acteurs de l'eau



Les "Journées de l'OIEau" s'adressent à des responsables et experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques. **Elles ont rassemblé plus de 550 participants en 2010.**

Au programme en 2011 :

- **à Paris, le mardi 29 mars** : innovation technologique dans le secteur de l'épuration intensive,
- **à Paris, le jeudi 12 mai** : épuration par filtres plantés de roseaux,
- **à Paris, le jeudi 19 mai** : neutralisation des eaux : alternatives au calcaire marin,
- **à Paris, le mardi 14 juin** : autosurveillance des réseaux d'assainissement : 10 ans de pratiques, retours d'expérience,
- **à Paris, le jeudi 30 juin** : utilisation des eaux usées urbaines traitées en irrigation,
- **à Paris, le jeudi 29 septembre** : transfert des compétences Eau et Assainissement aux communautés d'agglomération et de communes,
- **à Paris, le mardi 18 octobre** : choix des métaux et matériaux dans la construction des STEP,
- **à Paris, le mardi 29 novembre** : l'optimisation des consommations énergétiques,
- **à Paris, le mardi 13 décembre** : valorisation des biogaz à partir de déchets municipaux.

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - IIAE
 BP 75 - 06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
 Tél. : 04 92 94 58 00 - Fax : 04 93 65 44 02
aquacoope@oieau.fr
www.oieau.org

Bimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL
 Rédacteur : Didier DELAGE
 Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
 87065 Limoges Cedex
 Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
 Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
 E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234
 ISSN : 0012-9003 - 55^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- | | |
|---|---|
| 1 Les pompes centrifuges | 10 La chloration des eaux |
| 2 Recherche de fuites (EP) | 11 La télégestion des réseaux |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 12 La pose des canalisations (EP) |
| 4 Instruments de mesure | 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur |
| 5 Le comptage | 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse |
| 6 La robinetterie (EP) | 16 Le dioxyde de chlore |
| 7 Réseaux d'assainissement | 17 La surpression |
| 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation | 18 Le pompage des eaux usées |
| 9 L'ozonation des eaux | 19 L'alimentation en eau potable |
| | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |


 Office International de l'Eau

Renseignements - Commandes :
 Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
 Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org